



Le corps d'armée, nouvel étalon de puissance pour les forces terrestres

Guillaume GARNIER

► Points clés

- Face au retour de la guerre de haute intensité, notamment en Ukraine, le corps d'armée redevient un échelon essentiel. Seul capable de coordonner plusieurs divisions, il permet une manœuvre interarmes et multi-milieus cohérente à grande échelle. La France entend se positionner comme nation-cadre d'un tel outil de puissance.
- L'armée de Terre vise la constitution d'un corps d'armée pleinement opérationnel à échéance 2030. Ce projet structurant implique une montée en puissance capacitaire, une régénération des forces et des arbitrages cruciaux dans les priorités d'acquisition.
- Être nation-cadre d'un corps d'armée, c'est peser dans les plans de guerre, influencer sur les opérations et asseoir son leadership en coalition. Même en temps de paix, ce rôle envoie un signal stratégique fort et renforce l'interopérabilité avec les alliés.
- Aucun pays européen ne peut aujourd'hui armer seul un corps d'armée complet. La France doit donc structurer des partenariats solides pour relever ce défi. Un rehaussement du contrat opérationnel national et le recours à la réserve deviennent des options à envisager.

Introduction

C'est à Napoléon que l'on doit en 1803 l'invention du corps d'armée, échelon de commandement clé dans l'organisation de la Grande armée. Il répond alors au besoin de diviser l'armée en sous-éléments à la fois mobiles et autonomes, c'est-à-dire capables d'engager un combat seul jusqu'à la concentration des autres colonnes en marche. Au contraire de la division qui lui est inférieure, le corps d'armée regroupe donc l'ensemble des armes de l'époque : infanterie, cavalerie, artillerie, génie et train. Par la suite, le corps d'armée conserve une place centrale dans les systèmes militaires des grands conflits européens puis mondiaux de 1870 à la Seconde Guerre mondiale, le plus souvent englobé dans des armées encore plus imposantes. Pendant la guerre froide, il est encore au cœur du dispositif otanien en tant que pion de référence de la « défense de l'avant » face au Pacte de Varsovie, rassemblant autour de 60 000 hommes. Dans le cas français, l'armée de Terre comptait jusqu'aux années 1990 trois corps d'armée (CA), intégrés au sein de la 1^{re} Armée française, ainsi qu'un quatrième sous la forme de la Force d'action rapide (FAR)¹.

Au tournant du XXI^e siècle, les réductions successives des effectifs militaires ont conduit à voir cette grande unité quitter l'horizon des armées européennes, davantage habituées à compter leurs déploiements en centaines d'hommes (bataillon), au mieux en milliers (brigade) pour les opérations extérieures les plus dimensionnantes². La guerre de haute intensité sur le sol européen et le renforcement de la menace russe, conjugués à la perspective de désengagement américain, remettent en lumière ce niveau de commandement, seul à même de coordonner l'engagement d'un grand volume de forces (en dizaines, voire centaines de milliers de soldats pour les scénarios les plus dimensionnants en matière de défense collective) et d'intégrer l'ensemble des effets dans tous les champs et milieux.

Ce passage à l'échelle soulève cependant nombre de difficultés, d'ordre militaire mais également politique, puisqu'il comporte une dimension multinationale. Ce *Briefing* se propose d'examiner les défis à surmonter dès lors que la France entend être « nation-cadre » d'un CA « de combat », c'est-à-dire à pleine capacité opérationnelle (« *warfighting corps* ») et les leviers qu'elle peut utiliser dans un contexte où, à ce jour, aucun pays européen ne peut armer seul une unité de cette envergure³.

1. La FAR avait un rôle de réservoir de forces professionnelles pour les opérations extérieures, loin du continent européen, en plus de sa mission dans les plans de défense de l'OTAN. Pour une vision détaillée de l'articulation de la 1^{re} Armée en 1989, voir : D. Delporte, « Entre réalité et prospective : l'armée de Terre française en janvier 1989 », blog, consulté le 22 avril 2025 et disponible sur : <http://armee-francaise-1989.wifeo.com>.

2. Pour la France, entre 2 000 et 5 000 hommes : Pamir, Licorne, Serval, Barkhane.

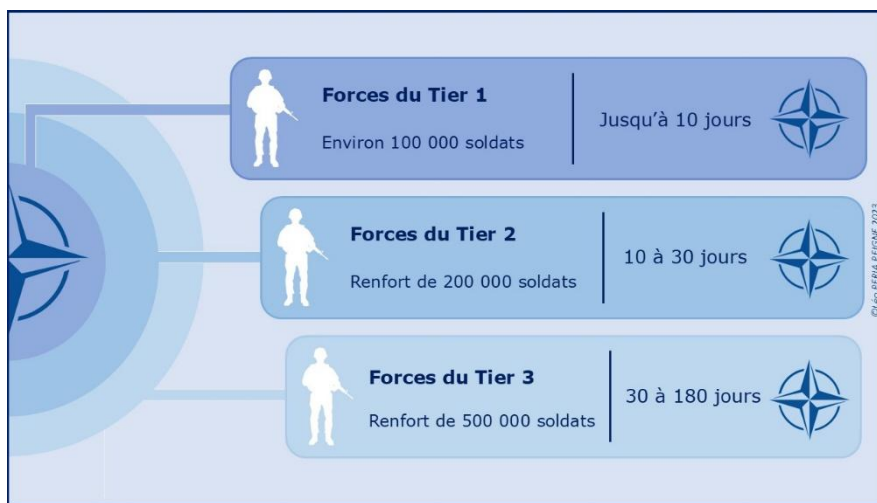
3. La Pologne, avec son plan de réarmement massif, apparaissant comme le pays étant le plus proche de ce but. Voir L. Péria-Peigné et A. Zima, « Pologne, première armée d'Europe en 2035 ? Perspectives et limites d'un réarmement », *Focus stratégique*, n° 123, Ifri, février 2025, p. 64.

Le corps d'armée, un phénix militaire

Qu'est-ce qu'un corps d'armée ?

Le retour du CA comme sujet de préoccupation est d'abord mû par l'*aggiornamento* de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), consécutif à l'invasion de grande ampleur de l'Ukraine par la Russie. La « famille » de plans de défense pour la dissuasion et la défense dans l'espace euro-atlantique (DDA) est revue à la hausse, de même que la structure de forces, articulée en trois étages selon le délai de réactivité.

Schéma 1 : Le « NATO Force Model »



Source : Léo Péria Peigné © Ifri, 2023.

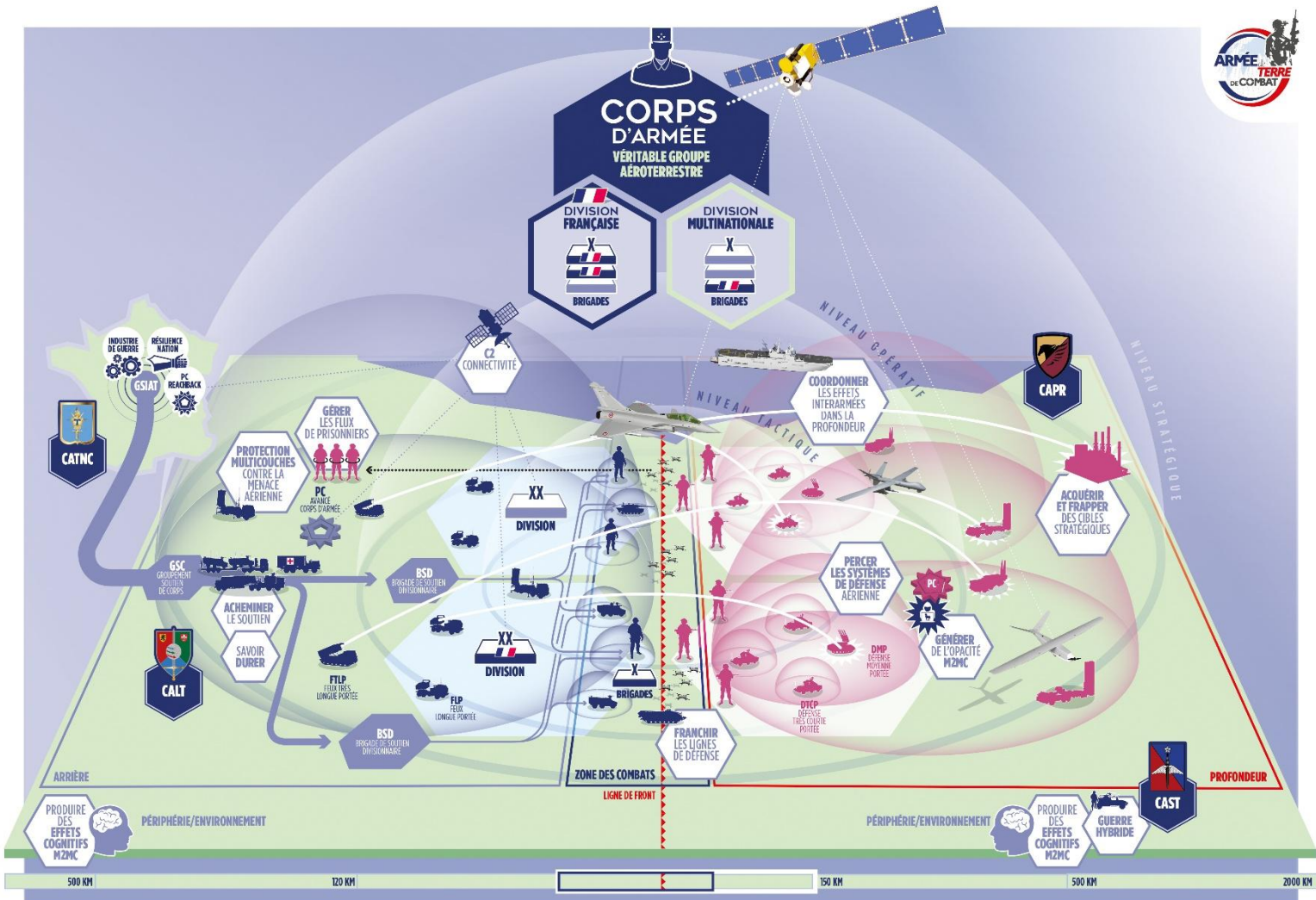
On perçoit ici le changement d'échelle considérable puisque les deux premiers étages ayant le niveau de disponibilité le plus élevé réclament à eux seuls une force de 300 000 hommes, toutes armées confondues. Une division ayant vocation à structurer une force de 15 000 à 20 000 hommes (soit autour de trois brigades ainsi que les appuis organiques), il importe d'avoir un niveau de commandement supérieur pour organiser une plus grande masse, sans quoi le dispositif global correspondrait à la juxtaposition d'un très grand nombre d'unités intermédiaires, difficiles à coordonner entre elles. C'est précisément le rôle du CA, capable d'élaborer une manœuvre interarmes de 2 à 5 divisions (soit entre 40 000 et 120 000 personnels⁴) avec des moyens organiques qui lui sont propres, permettant une nécessaire subsidiarité dans un cadre interarmées et multinational.

En sus de ce critère lié au volume, le CA permet la mise en œuvre et la coordination de moyens spécifiques, le plus souvent rares et critiques, donc centralisés sous son commandement. Ces « éléments organiques de corps d'armée » (EOCA), regroupent

4. Le CA notionnel étant plutôt aux alentours de 45 000-60 000 hommes.

principalement des capacités d'appui (par exemple artillerie longue portée, hélicoptères d'attaque, défense sol-air, renseignement, génie lourd) et de soutien (par exemple la logistique de théâtre ou les réseaux de commandement) qui donnent leur cohérence à une force de grande taille⁵.

Schéma 2 : Les niveaux de commandements de l'armée de Terre



Source : Commandement du Combat Futur (CCF), Armée de Terre, 2025.

À défaut d'avoir dans leurs rangs des corps d'armée complets (et surtout les EOCA correspondants), quelques pays européens de l'OTAN disposent à tout le moins d'états-majors de niveau CA certifiés par le Grand quartier-général des puissances alliées en Europe (SHAPE). On y trouve notamment la France avec le Corps de réaction rapide-France (CRR-FRR) de Lille.

5. Dans la terminologie otanienne, il s'agit des « *critical enablers* » terrestres.

Tableau 1 : Les états-majors de corps d'armée certifiés de l'OTAN

Nom de l'état major otanien	Acronyme	Nation(s)-Cadre(s)	Implantation
Corps de Réaction Rapide-France	CRR-FR	FRANCE	Lille
Allied Rapid Reaction Corps	ARRC	ROYAUME-UNI	Innsworth
Nato-Rapid Deployable Corps-Italie	NRDC-ITA	ITALIE	Solbiate (Milan)
Nato-Rapid Deployable Corps-Espagne	NRDC-SP	ESPAGNE	Valence
Nato-Rapid Deployable Corps-Turquie	NRDC-TU	TURQUIE	Istanbul
Nato-Rapid Deployable Corps-Grèce	NRDC-GR	GRECE	Thessalonique
Corps germano-néerlandais	GE-NL	ALLEMAGNE et PAYS-BAS	Münster
Eurocorps (statut particulier)	CR-E	FRANCE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, BELGIQUE, LUXEMBOURG, POLOGNE	Strasbourg
Corps multinational nord-est (régional)	MNC-NE	ALLEMAGNE, POLOGNE, DANEMARK	Stettin
Corps multinational sud-est (régional)	MNC-SE	ROUMANIE	Sibiu

Source : Guillaume Garnier, 2025.

Il importe ici de ne pas confondre deux objets différents : le corps d'armée lui-même et l'état-major dudit corps. Au regard des capacités limitées des armées de terre de chaque pays, les différents états-majors de corps sont tous « à vocation multinationale », destinés à agréger les capacités d'autres armées, plus réduites encore et ne pouvant justifier de ce niveau de commandement – sur les trente membres européens de l'OTAN, une vingtaine dispose de forces terrestres inférieures à 15 000, et même la plupart à 10 000 soldats⁶.

La plus-value du niveau de corps d'armée réside donc avant tout dans sa capacité de commandement. Pour planifier, coordonner et optimiser des effets opérationnels variés, mais aussi synchroniser la manœuvre terrestre avec les actions dans les autres milieux, il faut des compétences d'état-major spécifiques que peu d'armées maîtrisent encore à ce jour. Alors que le champ d'application de la guerre s'est élargi à de nouveaux domaines de lutte (espace exo-atmosphérique, cyberspace, champ électromagnétique, champ informationnel), la synchronisation des actions « multi-milieux/multi-champs » (M2MC) est un levier de supériorité opérationnelle indispensable⁷. En ce sens, le corps d'armée est un outil clé d'intégration du champ de bataille aéroterrestre⁸.

Le poids politique du corps d'armée

Pour exercer une influence en adéquation avec son poids politico-militaire, la France entend être nation-cadre d'un corps d'armée. Concrètement, être nation-cadre signifie diriger ledit corps d'armée, à commencer par son état-major. Prétendre à ce statut requiert ainsi un certain nombre de conditions, qui plus est s'il s'agit d'un CA au meilleur niveau, apte au combat moderne de haute intensité. En clair, si aucune règle n'est stipulée formellement, une nation-cadre doit pouvoir armer l'état-major avec tous ses moyens de

6. *The Military Balance*, IISS, 2025.

7. Concept d'emploi des forces terrestres 2020-2035, CDEC, 28 septembre 2021.

8. Discours du général B. Desmeulles, commandant le CRR-FR, à la Conférence de présentation de l'armée de Terre 2024.

systèmes d'information et de communication (SIC), ceux-ci constituant des EOCA, par exemple les régiments de transmission en France. Ensuite, la nation-cadre doit pouvoir fournir la plus grande partie des EOCA, au moins la majorité d'entre eux, pour agréger des partenaires. Enfin, toujours à des fins de crédibilité, la nation-cadre doit fournir au moins un tiers de la masse des unités subordonnées au CA, mais plus avantageusement autour de la moitié. Ainsi, pour un CA à trois divisions, la France devrait fournir une division complète et des éléments d'une autre division.

De nombreux intérêts sous-tendent cette ambition de nation-cadre. Dans l'approche française⁹, le CA peut être employé selon plusieurs cadres et revêt à ce titre une flexibilité politico-militaire. Dans un conflit de haute intensité, il constituerait la plus grande unité tactique, avec toutes ses capacités. Dans des situations de crise périphérique majeure nécessitant une projection significative de forces, il pourrait constituer l'ensemble de la force terrestre déployée et par là même générer la structure de commandement de cette composante terrestre *ad hoc*¹⁰, voire assumer le commandement interarmées de l'opération dès lors que la dimension terrestre en serait prépondérante (l'OTAN parle alors de *Joint Task Force Headquarters*).

Bien entendu, un CA dont la France serait nation-cadre pourrait être employé hors OTAN dans une coalition *ad hoc*, sur un théâtre extra-européen. À ce titre, l'appartenance du CRR-FR à la chaîne OTAN n'obère nullement d'autres hypothèses d'emploi¹¹. Un tel CA, avec un état-major expérimenté et certifié, représente donc un levier politique et stratégique majeur.

Dernier élément, la capacité à structurer un CA multinational « de combat » génère une influence significative au quotidien, hors situation de crise ou de guerre. Il produit du signalement stratégique¹² en démontrant une capacité nationale à employer un tel volume de forces. Il indique une faculté à agréger des pays alliés lorsqu'engagé dans un exercice ayant trait à la haute intensité, œuvrant par là même à parfaire l'interopérabilité ou à tester de nouveaux procédés. Conjuguant des effets M2MC variés, il permet aussi, le cas échéant, de moduler la nature de la réponse militaire en contrôlant au mieux l'escalade, notamment dans le cadre d'une agression où l'adversaire putatif combinerait des actions sous le seuil du conflit ouvert (agressions hybrides) avec des manœuvres conventionnelles d'intimidation. Enfin, en cas de guerre, la nation détentrice d'un CA, plus gros pion tactique terrestre, influencerait en amont sur les plans de guerre, sur la conduite des opérations et, au moins indirectement, sur les négociations politiques de sortie de conflit du fait de sa forte empreinte au sol.

9. Cf. Concept d'emploi des forces terrestres 2020-2035, *op. cit.*

10. En langage otanien : LCC (*Land Component Command*).

11. Entretiens à Lille avec des officiers du CRR-FR.

12. J. Bachelier, H. Fayet, A. Jonnekin et F. Renaud, « Le signalement stratégique : un levier pour la France dans la compétition entre puissances ? », *Focus stratégique*, n° 114, Ifri, mai 2023.

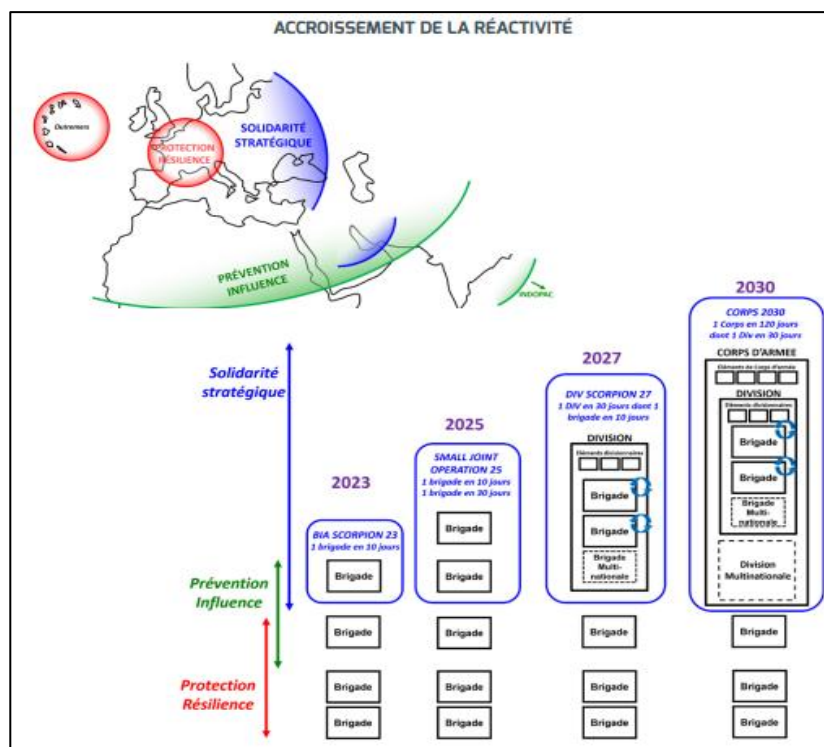
Un projet structurant, des défis conséquents

Bien que l'évolution du contexte stratégique européen justifie le besoin retrouvé de masse de combat, les effets cumulés des années de déflation capacitaire ne peuvent être inversés sur le temps court. Recréer une capacité de corps d'armée s'avère être un défi, aucun pays européen ne pouvant aujourd'hui, seul, mettre sur pied une telle unité¹³ pour un emploi en haute intensité dans la durée.

La gageure de la « mise à l'échelle »

Prenant acte de l'évolution de la menace et des enjeux de défense du continent européen, l'armée de Terre française s'est donnée pour ambition de constituer un CA à pleine capacité opérationnelle d'ici 2030. Deux jalons intermédiaires sont prévus : disposer d'une brigade « bonne de guerre » dès 2025 et d'une division à pleine capacité pour 2027¹⁴. En procédant étape par étape, l'armée de Terre crédibilise son projet puisqu'il importe de construire l'édifice sur de solides fondations.

Schéma 3 : Étapes de la montée en puissance vers le « Corps 2030 »



Source : Livret « Armée de Terre de combat » (2024).

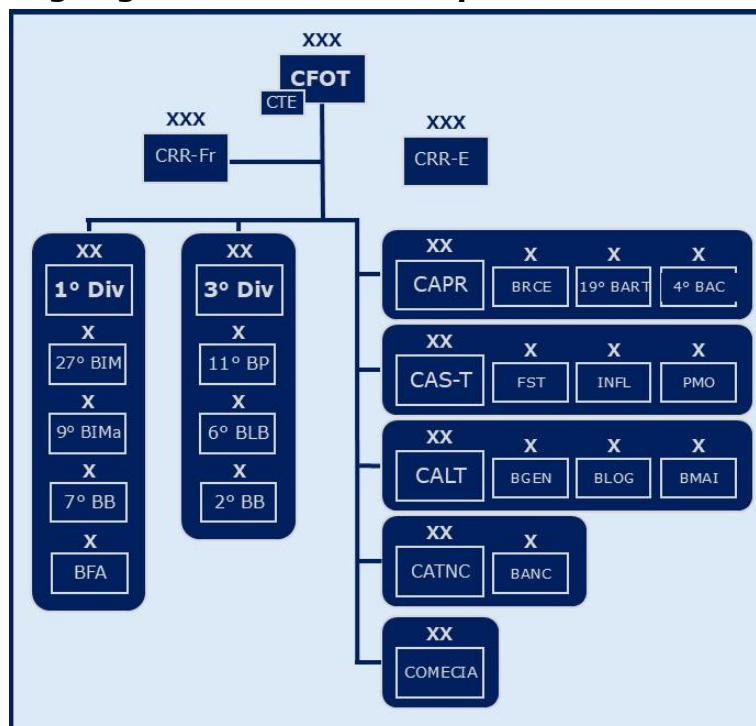
13. Consulter l'évaluation détaillée de l'IISS (rédaction collective) : « The Future of NATO's European Land Forces: Plans, Challenges, Prospects », juin 2023 (en particulier p. 27).

14. Entretiens au Commandement du combat futur.

Le CA pose tout d'abord un défi en termes de volume de forces et donc de passage à l'échelle. Atteindre de manière crédible le niveau divisionnaire représente déjà une difficulté pour un grand pays européen (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne). Au vu du réarmement en cours dans la majorité des pays, ce niveau devrait cependant pouvoir être atteint à relativement court terme pour la plupart d'entre eux. Dans le cas de la France, le contrat opérationnel de l'armée de Terre fixe de déployer 15 000 personnels militaires dans « l'hypothèse d'engagement majeur » (HEM), soit deux brigades. Il est prévu d'adjoindre à cette force française une brigade multinationale issue d'un pays allié – la Belgique se positionnant aujourd'hui comme le partenaire privilégié compte tenu du programme Capacité motorisée (CAMO) et du rapprochement organique des deux forces¹⁵. Il en résulte une division à trois brigades, avec ses éléments organiques de division (EODIV). Ce niveau est donc sincérisé.

La marche à franchir pour atteindre le niveau CA est d'une tout autre ampleur, puisqu'il s'agira d'aligner au moins deux divisions. Cet ambitieux chantier de montée en puissance est en cours et nécessitera des arbitrages successifs concernant la nature du modèle de CA, les partenaires à affilier (avec l'atteinte du degré d'interopérabilité requis) et surtout les priorités d'acquisition compte tenu des multiples carences s'agissant des capacités critiques.

Schéma 4 : Organigramme de la Force opérationnelle terrestre (FOT)



Source : Armée de Terre/Défense, 2024.

15. Le partenariat CAMO (capacité motorisée) est un partenariat stratégique binational conclu entre la France et la Belgique en 2019. Voir : <https://defense-zone.com>.

Le défi du CA est d'autant plus formidable si l'on considère l'enjeu de la régénération. En effet, fournir un volume de forces donné est une chose, le maintenir dans la durée, *a fortiori* dans un conflit marqué par l'attrition des hommes et du matériel, en est une autre¹⁶. Ainsi, l'ordre de grandeur générique habituellement retenu dans la plupart des pays considère que pour projeter un soldat, il est nécessaire de disposer d'au moins deux autres opérationnels ; soit pour un soldat déployé, un en préparation avant projection et un autre en régénération (récupération physique et mentale, préparation opérationnelle métier, etc.). Avec de tels abaques, les 15 000 soldats du contrat opérationnel consommeraient *de facto* une part importante des 77 000 de la Force opérationnelle terrestre (FOT, cf. Schéma 5) sachant que « l'hypothèse d'engagement majeur » pourrait se combiner avec un déclenchement du contrat « protection » prévoyant jusqu'à 10 000 hommes en métropole¹⁷, sans oublier le maintien minimal d'une présence outre-mer et à l'étranger (prépositionnement, accords de défense) et de tout ou partie de l'échelon national d'urgence (évacuation de ressortissants ou autre impératif). Compte tenu de ces paramètres se pose donc la difficulté d'aller au-delà du volume d'une division, à isopérimètre du modèle actuel de forces. Ce dernier doit donc évoluer (cf. *infra*).

Outre le volume de forces, il existe un critère plus qualitatif en matière capacitaire, à savoir la question des EOCA. Comme expliqué plus haut, être nation-cadre d'un CA requiert la possession et la maîtrise d'EOCA significatifs. Or le déficit de ces capacités d'appui et de soutien est préoccupant pour la France comme à l'échelle européenne, car celles-ci font précisément appel aux capacités les plus sacrifiées après deux décennies de désinvestissement, notamment, pour ne citer que les principales carences : les feux de longue portée dans la profondeur¹⁸ ; la défense sol-air multicouches ; l'appui circulation ou au mouvement des blindés¹⁹ ; la guerre électronique ; le renseignement dans la profondeur ; le génie (franchissement et bréchage). Si certaines de ces capacités peuvent être reconquises par le biais de la coopération interarmées (notamment pour ce qui touche au renseignement, défense sol-air et frappe très longue portée), le tableau global des armées françaises n'en reste pas moins déficitaire au vu des besoins.

Même dans les pays les mieux équipés, de nombreux EOCA sont ainsi souvent inexistantes ou survivantes à une échelle échantillonnaire. En outre, le spectre capacitaire des EOCA entre en concurrence avec celui des EODIV, soulignant la difficulté à armer les deux niveaux simultanément. Seuls les États-Unis disposent d'une panoplie capacitaire apte à fournir, en quantité et qualité, un ensemble cohérent d'EOCA, à l'instar du V^e Corps américain déployé en Europe.

16. Entretiens au Commandement du combat futur.





17. Notamment en cas de résurgence d'une menace terroriste d'ampleur, toujours envisageable, ou d'un désastre naturel de grande envergure.

18. Profondeurs de la division et du corps d'armée (tranches des 150 et 500 km, voire au-delà).

19. L'appui circulation permet d'organiser les mouvements des grandes unités (cadencement, choix des itinéraires, etc.), l'appui au mouvement des blindés représente essentiellement les véhicules porte-chars (sur de grandes elongations, les chars sont aussi transportés par des wagons spéciaux).

En France, la création récente des quatre commandements « Alpha²⁰ » traduit la volonté de mettre en synergie les efforts organiques concernant la montée en puissance des unités fournissant les EOCA ou EODIV²¹, qu'il s'agisse de renforcer celles existantes ou de créer de nouvelles capacités. Ces efforts d'acquisition prioritaire s'étaleront bien au-delà de la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030²², sauf si une révision à la hausse permet d'accélérer sa mise en œuvre. Le schéma ci-dessous illustre la grande diversité des capacités afférentes, dépassant parfois le seul contexte de combat de haute intensité et prenant en compte d'autres modes opératoires, notamment des agressions de type hybride.

Schéma 5 : Commandements « Alpha » et EOCA/EODI

Commandements Alpha	Capacité de type EOCA	Unités subordonnées
Commandement des Actions dans la Profondeur et du Renseignement	Renseignement Guerre électronique Cyber Feux dans la profondeur Défense sol-air Aérocombat (hélicoptères)	
Commandement des Actions Spéciales Terre	Forces spéciales (Terre) Influence Contre-hybride	
Commandement de l'Appui Terrestre Numérique et Cyber	Transmissions-SIC Appui numérique Cyber (défensif)	
Commandement de l'Appui et de la Logistique de Théâtre	Génie Maintenance Logistique (toutes capacités confondues)	

Légende

-  À consolider
-  À développer
-  À reconstituer

Source : Guillaume Garnier, 2025.

Les défis organiques

Considérer la difficulté à structurer un CA de combat sous le seul angle capacitaire serait réducteur. Il importe de veiller à la cohérence globale du projet, laquelle demande d'examiner un champ plus vaste, combinant de multiples aspects organiques.

20. P. Néron-Bancel, « Transformation de l'armée de Terre. Que signifie la réorganisation vers une armée de Terre de combat ? », *Éditoriaux de l'Ifri*, 20 février 2025.

21. Entretiens au Commandement du Théâtre Europe.

22. Au moins depuis 2022 (audition à la Commission de la Défense nationale et des forces armées du 20/07/22), le général P. Schill (CEMAT) identifie de telles priorités : « Parmi les capacités à renforcer, je citerai les capacités de défense sol-air, les drones, les feux dans la profondeur, les systèmes d'information et de communication, le renseignement ou les moyens de franchissement. » Il a depuis également souvent évoqué les moyens de guerre électronique et de lutte anti-drones.

Le premier enjeu concerne les ressources humaines, notamment la compétition pour les compétences d'état-major. Disposer d'un réservoir de cadres d'état-major est une condition cardinale pour armer une structure comme le CRR-FR. Cette structure dispose au quotidien de près de 400 personnels français ou alliés et monterait à environ 500 en temps de guerre²³. Le niveau d'exigence en matière de compétences est élevé, puisqu'il s'agit de maîtriser les processus complexes permettant notamment de conjuguer au mieux les effets M2MC, cette intégration étant entendue comme un facteur-clé de supériorité opérationnelle. Parmi ces compétences, nombre d'entre elles doivent en outre être distribuées à d'autres niveaux, pour les états-majors de brigades et de divisions.

Cette ressource humaine doit être instruite puis entraînée, au même titre que l'ensemble des unités subordonnées au CA. Or, états-majors comme unités consomment des ressources, ici financières et organiques (infrastructures dédiées, carburant, munitions d'exercice, etc.), pour leur préparation opérationnelle. Au niveau CA, la barre est haute, surtout si l'on considère un exercice en terrain libre. La structure otanienne est à ce jour incontournable, permettant de mutualiser l'ensemble des moyens nécessaires. Cela étant, la nature des exercices HEMEX ORION²⁴ témoigne d'une volonté nationale de travailler, avec le concours des autres armées et de pays alliés²⁵, à mieux appréhender la friction inhérente aux manœuvres de grande ampleur. Ces efforts constituent un investissement générant de l'influence, confortant l'interopérabilité et créant les conditions pour parvenir par étapes au niveau CA.

La logistique associée à la manœuvre du CA permet aussi de mesurer l'ampleur de la marche à franchir. Le Commandement de l'appui et de la logistique de théâtre (CALT) rassemble les EOCA ou EODIV ayant une fonction logistique. En situation de conflit, il s'agirait de mettre sur pied un Groupement de soutien de Corps d'armée (GSC)²⁶ organisant le soutien de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, selon des abaques auxquels nous ne sommes plus habitués : acheminement multimodal sur de longues élongations, maintenance/réparation de milliers de véhicules, ravitaillement en carburant, munitions, vivres, pièces détachées, appui circulation routière de grandes unités et soutien médical proportionné à des pertes élevées²⁷.

Les défis pour parvenir à mettre sur pied un CA crédible pour 2030 sont donc nombreux. Le modèle terrestre français possède néanmoins un certain nombre d'atouts

23. Entretiens au CRR-FR de Lille.

24. Première itération en 2023. Consulter les conclusions de la mission d'information de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur « L'après ORION : faire face aux crises de demain », Compte rendu n° 68, 5 juin 2024.

25. Participation de 1 700 soldats alliés, issus notamment des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie et de Grèce.

26. Entretiens au Commandement du Combat Futur.

27. Le général B. Desmeulles (Conférence *op. cit.*) cite l'équivalent de 1 000 à 2 000 containers par jour (soit l'équivalent d'une colonne de 80 km), pour qu'un corps puisse combattre.

permettant d'atteindre cet objectif et ce d'autant que les facteurs évoqués précédemment sont susceptibles d'évoluer, avec une LPM actuelle pouvant être révisée à la hausse.

Des atouts et des options pour l'armée de Terre

Vers un Strategic Reserve Corps français

D'après les données accessibles en source ouverte, le modèle de forces otanien pour défendre l'Europe et dissuader la Russie compterait une douzaine de CA²⁸, formés à partir des états-majors existants, dont un ou deux comme corps de réserve stratégique (Strategic Reserve Corps, SRC)²⁹. La nature capacitaire de l'armée de Terre française (avec un modèle « médian ») et sa situation géographique l'inclinent à jouer ce rôle grâce à son avantage en matière de mobilité opérative. De plus, elle détient au moins deux capacités différenciantes : la brigade d'aérocombat (hélicoptères d'attaque et de manœuvre) et les forces spéciales-Terre dont certains éléments pourraient faire partie des EOCA³⁰.

Aussi, sur le plan du volume de forces, il existe une marge de manœuvre car les brigades organiques françaises (cf. Schéma 5) sont plus grosses que ce que réclame la norme otanienne pour une brigade déployée en opération. Elles comportent en effet cinq régiments de combat (infanterie, cavalerie) contre une moyenne otanienne à trois ou quatre³¹, ce qui offre une certaine souplesse pour générer plus de brigades opérationnelles le cas échéant. Comme il apparaît à ce stade difficile d'armer tous les niveaux de commandement dans leur version maximaliste (états-majors et moyens SIC), il y aurait probablement intérêt à rationaliser ces ressources en simplifiant les strates de commandement.

Quel emploi opérationnel imaginer pour le SRC ? Dans un cadre de haute intensité sur le flanc Est pour lequel il est d'abord conçu, il pourrait se voir attribuer une mission de contre-attaque opérative, d'exploitation d'un succès local obtenu par les autres CA au contact, ou pourrait créer des dilemmes chez l'adversaire en se déployant sur une zone spécifique (feinte, diversion, etc.). Ainsi, une nation qui commande un SRC détient un poids particulier puisque responsable de l'effet décisif à réaliser sur le théâtre d'opérations.

Dimension capitale, la France et le Royaume-Uni sont deux pays dotés de l'arme nucléaire. Le poids politico-militaire de leurs corps d'armée respectifs s'en trouverait

28. S. Monaghan, « Is NATO Ready for War? An Assessment of Allies' Efforts to Strengthen Defense and Deterrence Since the 2022 Madrid Summit », CSIS, juin 2024, p. 10.

29. « Building Defence Capacity in Europe: An Assessment », *IISS Strategic Dossier*, novembre 2024, p. 6.

30. Par exemple sous la forme d'une Special Operations Task Force (SOTF).

31. Les régiments français correspondent à des bataillons aux normes de l'OTAN. Dans le détail, les régiments d'infanterie sont aussi un peu plus gros que le standard otanien.

notoirement accru, ceux-ci matérialisant l'épaulement entre forces conventionnelles et nucléaires. Un élément réservé étant par définition un pion de « dernier recours » conventionnel, l'engagement du SRC permettrait de signifier la détermination politique, sans franchir les autres échelles de l'escalade. L'articulation de cet épaulement, sujet sensible et complexe, qui plus est dans un cadre multinational plus imbriqué que pendant la guerre froide³², mériterait des réflexions plus approfondies.

Agréger d'autres forces

La Belgique³³ est prévue comme « compagnon d'armes » pour structurer le niveau division. Il resterait à trouver un ou plusieurs partenaires pour constituer une 2^e division. Avec qui ? La France paraît ici en retard, alors que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont créé des structures de type mini-multilatérales (JEF et FNC³⁴) permettant de nouer des partenariats opérationnels étroits. Il est urgent d'investir avec au moins un autre partenaire européen solide, de manière à favoriser les conditions d'affiliation de cette autre division. Le tableau ci-dessous propose un rapide tour d'horizon des possibilités, en gardant présent à l'esprit que les pays mentionnés ont des forces terrestres de taille très différente (d'environ 6 000 soldats pour l'Estonie à près de 100 000 pour l'Italie). Si la France procrastine, d'autres pays s'efforceront de faire émerger de tels ensembles³⁵, fermant peu à peu les opportunités.

Si ces mécanismes d'affiliation se révélaient infructueux, il resterait à s'appuyer sur des leviers endogènes. Une hausse du contrat opérationnel terrestre permettrait d'envisager tout ou partie d'une seconde division nationale relevable, avec comme corollaire une plus grande liberté d'action politique, car la multinationalité présente aussi des inconvénients (soutien et interopérabilité plus complexes, règles d'engagement contraintes par des *caveats* nationales³⁶). Rappelons d'ailleurs que ce contrat opérationnel était encore à 30 000 hommes jusqu'en 2012³⁷, à une époque indiscutablement moins menaçante. Dans un contexte où tout ou partie des forces américaines pourrait quitter le continent³⁸, il paraît donc incontournable de rehausser le contrat « HEM », toujours fixé à 15 000 hommes.

32. Ainsi, le couplage entre la 1^{re} Armée française, la frappe nucléaire d'ultime avertissement (Pluton) et la frappe nucléaire stratégique s'opérait dans un cadre où la totalité du « corps de bataille » était nationale. Voir G. Garnier, « La France dans l'OTAN : de l'allié difficile au contributeur essentiel », *Focus stratégique*, n° 115, Ifri, juin 2023, p. 17.

33. Avec le Luxembourg pour être tout à fait complet.

34. Joint Expeditionary Force : structure d'initiative britannique. Sur ce sujet, voir E. Arnold, « The Joint Expeditionary Force and its Contribution to European Security », RUSI, 9 décembre 2024 ; Framework Nations Concept : initiative allemande.

35. S. Biscop, « European Defence in a New Geopolitical Environment », Egmont Institute, 29 juin 2023.

36. Restrictions d'emploi opérationnel.

37. Le *Livre blanc* de 2012 ajuste le contrat opérationnel de 30 000 à 15 000 hommes. Et encore, ce dernier est par la suite de moins en moins crédible sur le plan de la soutenabilité, ce qui oblige la LPM 2024-2030 à un devoir de sincérisation.

38. *Quid* alors de la présence du V^e corps US en pareille hypothèse ?

Autre voie, l'ambition récente portée sur la réserve opérationnelle³⁹ pourrait apporter davantage de volume, soit en complétant les forces d'active existantes, soit en créant des unités, par exemple au niveau bataillon⁴⁰, notamment dans les fonctions opérationnelles dont les métiers sont transposables dans le civil (génie infrastructure, transport, santé). Par exemple, on pourrait envisager une brigade de réserve en charge de la zone arrière du CA, en agrégeant les meilleurs éléments de la réserve, ce qui créerait un effet d'émulation. Le dilemme réside ici dans les ressources à y consacrer, puisqu'il faudrait soutenir/équiper/encadrer/entraîner ces unités, au risque de distraire des ressources nécessaires aux unités d'active.

Tableau 2 : Partenariats et affiliations possibles en Europe

Typologie	Pays	Avantages perceptibles	Inconvénients potentiels
PARTENARIAT FRANÇAIS EXISTANT	Belgique et Luxembourg	Partenariat CAMO : très forte interopérabilité; relations étroites depuis longtemps; réinvestissement capacitaire	NA
FLANC SUD	Espagne (Portugal?)	Similitudes du modèle d'armée; très bonne connaissance mutuelle	État excentré, grandes elongations pour un déploiement à l'est
	Italie	Partenariat stratégique existant (Quirinal); similitudes du modèle d'armée, remontée en puissance des forces terrestres	Probabilité importante que l'Italie veuille monter son propre CA (NRDC-ITA)
	Grèce	Partenariat stratégique existant; Forces terrestres volumineuses	Forces de défense territoriale, face à la Turquie, peu déployables
FLANC EST	Pologne	Pourrait être intéressé pour participer (EOCA?) à un SRC (poids politico-militaire)	Autonome pour créer son (ses?) propre CA. Engagée dans d'autres partenariats
	Roumanie	Prolongement des efforts entrepris depuis la mission « Aigle »	État excentré si conflit en zone polo-balte; degré d'interopérabilité?
	Estonie	Relation bilatérale étroite depuis déploiement E-FP	Capacités modestes, forces nécessairement fixées
	Croatie	Partenariat stratégique existant	Capacités modestes
FLANC NORD	Suède	Relation militaire bilatérale; pourrait être intéressé pour participer à un SRC	État déjà engagé dans d'autres partenariats
PAYS DÉJÀ LEADERS DE STRUCTURES PARTENARIALES	Allemagne : forte imbrication avec Pays-Bas (corps GE/NL) et avec Pologne et Danemark (Corps MNC nord-est)	Existence de longue date de coopérations bilatérales ; relance du franco-allemand avec la nouvelle coalition dirigée par la CDU ?	NA
	Royaume-Uni : JEF avec les États du Nord	CJEF franco-britannique	Concurrence ou émulation entre CRR-FR et ARCC ?

Source : Guillaume Garnier, 2025.

39. Voir l'audition du général L.-M. Gaspari et du général (2S) M. Delion auprès de la Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 72, 3 mai 2023.

40. L. Lagneau, « L'armée de Terre a créé deux nouveaux bataillons de réservistes opérationnels », *Zone militaire*, 12 novembre 2024.

Conclusion

À la fois outil diplomatique, levier politique, agrégateur de coalition, multiplicateur de puissance militaire et intégrateur des effets produits sur le champ de bataille, le corps d'armée moderne est bien plus qu'une grande unité tactique. Dans les équilibres sécuritaires du continent européen, il constitue un élément clé de la grammaire stratégique, aussi bien dans le signalement qu'il constitue vis-à-vis des adversaires de la France et de l'Europe que dans les relations avec nos partenaires. Les efforts déployés pour maîtriser à nouveau cet échelon de commandement traduisent la volonté commune de crédibiliser la posture de dissuasion conventionnelle européenne face à la Russie, le cas échéant sans les forces terrestres américaines. À l'échelle nationale, outre la forte influence politico-militaire qu'il génère, il s'inscrit dans la logique d'épaulement entre forces conventionnelles et nucléaires. C'est dire le niveau d'enjeu qu'il représente. Malgré les nombreux défis à surmonter, la France dispose d'atouts indéniables pour réaliser l'ambition d'être nation-cadre d'un CA « de combat ». Des investissements politiques, financiers et capacitaires devront appuyer l'ambition, dans la durée.

Guillaume Garnier est chercheur associé au Centre des études de sécurité de l'Ifri. Il a été officier inséré au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de 2012 à 2014. Il est breveté de l'École de guerre et titulaire d'un Master 2 de géopolitique de l'Institut français de géopolitique (Paris 8). Il a occupé divers postes de coordination ou de conception en France et à l'étranger (Tchad, Turquie, Belgique) et contribué aux travaux relatifs à la Revue stratégique de Défense et de Sécurité nationale 2017, comme chef de bureau à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

Comment citer cette publication :

Guillaume Garnier, « Le corps d'armée, nouvel étalon de puissance pour les forces terrestres », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 29 avril 2025.

ISBN : 979-10-373-1039-2

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2025

Couverture : Exercice militaire de l'armée française à Toulouse en février 2020

© Fred Marie/Shutterstock.com



27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 – France

lfri.org

